



SECURITE INCENDIE

CCF 02 -ARI | Entraînement et manipulation d'appareil respiratoire isolant

MAJ 23032023

Cible

Travailleur exerçant en atmosphère toxique ou nocive.

Expérience

- Débutant
- Expérimenté
- Confirmé



Durée

3.5 h de formation



Participant : 6

Maximum par session de formation

Tarif et inscription

07 67 00 84 28

contact@cercle-conseil-formation.com

Infos : cercle-conseil-formation.com

Réponse à vos demandes d'information sous 48h



Accessibilités

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Sécurisez votre parcours de formation en contactant nos référents handicaps.

Réglementation

Toute personne devant porter un appareil respiratoire isolant (ARI) dans le cadre de son activité professionnelle doit au préalable avoir reçu une formation au port de l'ARI (article R4323-104, décret 2008- 244 du 7 mars 2008 relatif à l'utilisation des équipements de protection individuelle).



Objectifs

- Porter un appareil respiratoire isolant à circuit ouvert dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.
- Maîtriser les contraintes liées au port de l'ARI et les consignes à respecter avant, pendant et après son intervention
- Dégager une personne inanimée en portant un ARI.

Pré-requis

- Présenter les aptitudes médicales requises.
- Maîtrise de la langue française.
- Être âgé de 18 ans minimum.

Programme

Théorie

Origines des pollutions

Atmosphères non respirables : fumées d'incendie

Gaz toxiques (CO, NH3)

Risques d'anoxie

Connaissance du matériel

L'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert

Fonctionnement

Autonomie

Contraintes

Précautions d'emploi

Entretien du matériel

Test théorique sous forme de QCM



SECURITE INCENDIE

CCF 02 -ARI | Entraînement et manipulation d'appareil respiratoire isolant

MAJ 23032023

Programme

Pratique

Essai pratique d'un équipement Équipement du porteur

Technique de reconnaissance et d'intervention :

1er cas : la victime peut être sortie rapidement à l'air libre sans aide et sans pénétrer dans l'atmosphère dangereuse

2ème cas : idem avec obligation de pénétrer

3ème cas : il est impossible de sortir rapidement la victime sans aide

Tests pratiques selon la complexité des équipements et des critères établis

A noter : Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation

Méthode d'animation

- Questionnaires – tests
- Études de cas
- Mises en situation pratique
- Échanges de pratiques
- Retours d'expérience
- Vidéos

Plan personnel de progrès

- Individualisé pour chaque stagiaire.
- Évaluation des compétences avant et après la formation.

Formateur

- Qualifié et expérimenté.
- Homme métier.
- Pédagogue confirmé.

Infrastructure

- Salle équipée pour la théorie.
- Pour la formation pratique :
 - Appareil Respiratoire Isolant

Evaluation et validation

- QCM portant sur les acquis.
- Tests pratiques sur la mise en œuvre des grues auxiliaire de chargement.
- Certificat de réalisation et avis après formation.

Accompagnement personnalisé

- Débrief de la formation.
- Évaluation à chaud individuelle.
- Rapport de formation détaillé aux encadrants du stagiaire.
- Préconisations pour les prochaines actions de formation.
- Support de formation.